

Motion du 11 mars 2009 de Mmes Ariane Arlotti, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Maria Pérez, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Rediffusion des séances du Conseil municipal sur internet».

(retirée par ses auteurs lors de la
séance du 16 février 2010)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le parlement fédéral est déjà rediffusé dans son entier sur internet;
- que les séances plénières du Conseil municipal sont interrompues à TV Léman bleu entre 19 h et 20 h 30 et dès 23 h, même si les débats en cours ne sont pas terminés;
- que toutes les séances plénières ne sont pas systématiquement retransmises sur TV Léman bleu, notamment pour les séances supplémentaires;
- que de nombreux citoyens et spectateurs souhaiteraient pouvoir suivre les débats dans leur entier, voire en différé, sur internet,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'examiner la possibilité avec TV Léman bleu de retransmettre toutes les séances plénières dans leur intégralité sur internet.